

**DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX**

L'an deux mille vingt-deux, le 27 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, REY Christian, GUERIN Freddy, GONIN Frédéric, COINTE Catherine, Nicolas GUICHARD, Amandine BOUNIOL, LARAT Cyril, DELENCRE Florian, PERROT Paul

Date de convocation : 17 juin 2022

Date d'affichage : 17 juin 2022

Absents représentés : PERCHE Stéphane représenté par Cyril Larat, LE MEUR Hélène représentée par Catherine COINTE.

Absent : POUZIN Laurent.

Secrétaire de séance : Catherine COINTE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022**

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé.

**1. Election commission d'appel d'offres**

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Candidatures des titulaires :

MM et Mme Nicolas GUICHARD, Catherine COINTE, Paul PERROT, Serge PROD'HOMME et Florian DELENCRE, membres titulaires,

Candidatures des suppléants :

MM et Mme Cyril LARAT, Florian DELENCRE, Christian REY, Serge PROD'HOMME et Hélène LE MEUR, membres suppléants.

Après avoir, conformément à l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, voté à scrutin secret :

Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Sièges à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants

Ainsi répartis pour les titulaires :

M. Nicolas GUICHARD : 13 voix

Mme Catherine COINTE : 13 voix

M. Paul PERROT : 9 voix

M. Serge PROD'HOMME : 5 voix

M. Florian DELENCRE : 2 voix

Ainsi répartis pour les suppléants :

M. Cyril LARAT : 13 voix

M. Florian DELENCRE : 11 voix

M. Serge PROD'HOMME : 7 voix

M. Christian REY : 6 voix

Mme Hélène LE MEUR : 5 voix

Sont ainsi déclarés élus :

MM. et Mme Nicolas GUICHARD, Catherine COINTE et Paul PERROT, membres titulaires,

MM Cyril LARAT, Florian DELENCRE, et Serge PROD'HOMME, membres suppléants, pour faire partie avec M. le maire, président, de la commission d'appel d'offres.

## **2. Rapport d'activité SIABH 2021**

Vu la présentation et l'adoption à l'unanimité du rapport d'activités 2021 du SIABH lors du dernier Comité Syndical le 13 juin 2022,

Considérant le rapport d'activités 2021 du SIABH ;

Ce rapport annuel doit faire l'objet d'une présentation au conseil municipal et être mis à la disposition du public.

Monsieur le Maire vous présente le rapport d'activités 2021 du SIABH pour validation.

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'activités du SIABH relatif à l'exercice 2021.

## **3. Questions / informations diverses**

### **A) Route des chênes :**

Une réunion est programmée le 18/07 à 16 h avec le maître d'oeuvre (Mr Giol) et le Service Valence Agglo assainissement (Mr Brenier Cyril) afin de faire le point sur le dossier technique très sensible de circulation des eaux pluviales. Un rendez-vous sera organisé sur le site en présence d'élus.

La réunion publique avec les riverains et la procédure de marche public interviendra en septembre.

### **B) Bâtiments communaux :**

L'isolation de la salle des fêtes est terminée. Ces travaux devraient réduire les nuisances sonores constatées par certains riverains dans le centre du village. Par ailleurs des économies d'énergie sont aussi attendues, associées au changement de tous les néons en lumière LED.

La commande du nouveau jeu d'enfants place Joseph Larat a été passée. Il sera mis en place le 20/09. Les travaux de terrassement auront lieu fin juillet, fin août.

De nouveaux dégâts de bris de vitres ont été constatés au local du foot. Une déclaration a été faite à la société d'Assurance. Des devis seront demandés pour une pose de doubles vitrages et de grilles de protections afin de sécuriser au mieux cet espace.

Les travaux dans les deux appartements communaux place de la mairie se poursuivent pendant l'été : pose de velux et de rideaux occultants, changement des sols, réfection totale des salles de bains et WC, peintures.

### **C) Ecole :**

#### La commission école s'est réunie le 23/6.

La directrice a fait le bilan, dans le cadre du projet école, des actions annuelles.

La classe de découverte en haute Loire avec une immersion en anglais pour la classe des grands a été une vraie réussite de l'avis de tous, tant parents, qu'accompagnants que de l'équipe pédagogique. Il est à noter l'effort consenti par le « sou des écoles » pour le financement de ce voyage qui a permis de laisser un très petit reste à charge pour les familles.

Les effectifs sont stables pour la prochaine rentrée. Rappel : La moyenne section qui concerne 4 élèves partira à Clérieux.

La répartition des élèves et l'organisation pédagogique restera la même : GS maternelle, CP CE1 : Mme Pierre, CE2, CM1 et CM2 : Mme Moréno.

La fête de l'école est prévue le 1/07 à 18 H avec l'équipe pédagogique, le sou des écoles, et les parents d'élèves. Des jeux d'eau et un spectacle sont au menu de cette soirée suivi d'un repas partagé dans la cour de l'école. Mr le Maire offrira les traditionnels dictionnaires aux 3 élèves qui vont rentrer en 6ème.

#### Point : Projet nouvelle école/cantine scolaire :

Les deux architectes du CAUE qui accompagnent la commune planifie une réunion avec les usagers le 5/09 à 17 h (lieu à définir). Sont invités : les institutrices, les représentants des parents d'élèves, le personnel communal et les élus. L'idée est de présenter l'état d'avancement des réflexions en cours, de faire le point sur le planning des opérations à engager mais aussi d'échanger sur le projet dans sa totalité.

Les institutrices et les parents d'élèves présents sont ok avec cette date et bloquent leurs agendas.

### **D) Eclairage public :**

Pour limiter la consommation d'électricité dont les prix s'envolent, les services de Valence Romans Agglo ont proposé d'éteindre les lumières publiques de 22h00 à 5h00 pour les communes volontaires (les maires restent décideurs) et en fonction des particularités de chaque municipalité.

Notre commune a donné son accord.

### **E) Urbanisme :**

3 constructions ont démarré sur le lotissement des châtaigniers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30mn.

Le Maire  
Etienne LARAT

Le prochain Conseil municipal est prévu le lundi 25 juillet 2022 à 20h en salle du Conseil.